

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) est similaire à la plupart des formations de licence en lettres en France. Les objectifs déclarés regardent le développement des capacités d'expression et de réflexion. Les métiers de l'enseignement (de premier et de second degré) fournissent l'essentiel des débouchés. Les métiers de la documentation, du journalisme, parfois de l'administration, peuvent accueillir quelques diplômés.

La licence est organisée selon deux parcours proposés de la première à la troisième année de licence (L1 à L3) : un parcours *Lettres* qui comporte deux orientations *Lettres modernes* et *Lettres classiques* et un parcours *Lettres-histoire*. Un troisième parcours pré-professionnalisant vient s'ajouter en L3 pour préparer au master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) et le plus souvent à une carrière de professeur des écoles. Simultanément, des options professionnalisantes sont proposées dans les deux autres parcours.

## Analyse

Objectifs
Les objectifs, formulés en termes très généraux (acquisition d'une solide culture générale, maîtrise de la langue, formation de l'esprit critique), sont ceux que l'on trouve mentionnés habituellement pour ce type de formation. Les métiers de l'enseignement fournissent l'essentiel des débouchés professionnels des trois parcours proposés. Cette licence, comme beaucoup d'autres en France, tend à devenir une propédeutique au master MEEF, sans du reste que cet état de fait soit entièrement assumé puisque le dossier mentionne « l'insuffisance » des formations préprofessionnelles.
Organisation
L'organisation de la formation, en deux parcours durant les deux premières années, puis en trois lors de la troisième, est simple et claire. Des passerelles permettent une réorientation en cas de besoin. Le dossier signale toutefois qu'elles sont « insuffisantes » et que les partenariats avec d'autres départements de l'UNS (Information et communication, Art, etc.), voire d'autres UFR (unités de formation et de recherche) en droit par exemple, pourraient être améliorés et développés. Cette volonté affichée d'accroître les partenariats avec les différents départements, à l'instar de ce qui est réalisé avec le département d'Histoire, serait en effet susceptible de développer l'attractivité et la diversification de la formation, notamment en termes de débouchés professionnels.

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Une licence <i>Lettres</i> existe dans la plupart des universités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). À l'UNS, elle se situe au point de convergence entre le champ <i>Lettres, langues, arts, communication</i>, le champ <i>Éducation, enseignement, formation</i> et le champ <i>Sciences de l'homme et de la société</i>, en raison notamment de la spécialité <i>Lettres-histoire</i>.</p> <p>Le positionnement de la formation au sein de l'établissement est tout à fait correct de par les multiples collaborations qu'elle a su nouer en proposant certains de ses cours dans les autres filières.</p> <p>L'environnement dans le domaine de la recherche est très valorisé dans le dossier au détriment de l'environnement professionnel qui est inexistant. On regrette que la formation n'ait aucun partenariat institutionnel avec des associations et avec le milieu culturel pourtant riche en région PACA.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique est nombreuse (34 enseignants-chercheurs (EC), huit PRAG (professeurs agrégés) ou PRCE (professeurs certifiés), auxquels s'ajoutent des moniteurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche. Elle est stable, très qualifiée et diverse (10 sections disciplinaires du Conseil national des universités sont représentées). Des intervenants extérieurs pourraient lui être associés, notamment pour des enseignements professionnalisants, par exemple des professionnels provenant des métiers du livre ou de tout autre secteur en rapport avec la formation.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs sont modestes et baissent durant la formation (comme on peut le constater de manière générale pour ce type de formation) : en 2012/2013, 77 inscrits pédagogiques en L1 et 51 d'entre eux inscrits en L3 en 2014/2015. Le taux d'échec en L1 est relativement important (entre 18 et 25 % selon les années), nettement plus faible ensuite (inférieur à 15 %). Le recrutement est essentiellement local. La majorité des diplômés poursuit en master. Des éléments complémentaires concernant les masters choisis en continuité de la licence en dehors de ceux proposés par l'UNS auraient été nécessaires. Selon le dossier, le taux de réponse aux enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante portant sur l'insertion professionnelle est faible (sans davantage de précision). Les données recueillies ne permettent pas de connaître le devenir professionnel des diplômés qui ne poursuivent pas leurs études.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche est importante. La licence est adossée à quatre laboratoires dont deux UMR (unités mixte de recherche) : le CTEL (Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants, équipe d'accueil -EA 6307), le LIRCES (Laboratoire interdisciplinaire Récits, Cultures, Sociétés, EA 3159), le BCL (Base Corpus Langage, UMR 7320) et le CEPAM (Cultures &amp; Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, UMR 7264). Les étudiants sont associés à certaines activités destinées aux étudiants de master, ils sont en outre invités à assister aux colloques, rencontres, etc. Des enseignements optionnels d'initiation à la recherche leur sont proposés.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est exclusivement tournée vers les métiers de l'enseignement. Il n'existe pas de dispositif de stages, pas davantage d'intervenants professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique. Il est très regrettable que la préparation aux concours administratifs, un temps prise en charge par le diplôme universitaire PRECA, ait été abandonnée, il en est de même du projet de parcours <i>Lettres - sciences de gestion</i>, pour des raisons de locaux et d'organisation d'emploi du temps. L'équipe pédagogique est consciente de la nécessité de diversifier les domaines de préprofessionnalisation.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Il n'existe ni projets, ni stage dans la maquette pédagogique, ceci soulignant à nouveau l'absence de réflexion autour du rapprochement avec les mondes socio-économiques. L'engagement à « envisager » des stages paraît contraint et vague, sachant toutefois qu'il est difficile d'en trouver pour les étudiants en lettres.</p>

<b>Place de l'international</b>
<p>La formation bénéficie d'une coopération ancienne avec quatre universités canadiennes (trois universités de l'Ontario et une de Terre-Neuve) et a également développé des relations avec les universités de Naples (organisation de séminaires et colloques communs) et de Belgorod. On note encore un projet intéressant de double diplôme avec l'université d'El Jadida (Maroc).</p> <p>Les échanges d'enseignants sont rares. On relève d'autre part un fort déséquilibre entre les mobilités Erasmus entrantes qui sont nombreuses (134 entrants sur la période 2012/2015) et sortantes qui sont très rares (5 sortants sur la même période).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>On s'étonne que le dossier précise que cet item n'est guère pertinent pour une formation de niveau licence. Le taux de réussite en L1, aux alentours de 66 %, mérite un point de vigilance. Les raisons d'échec sont toutes imputées aux étudiants (mauvaise orientation, niveau trop faible, étudiants salariés) mais jamais à l'absence d'un dispositif d'accompagnement et de remise à niveau performant qui serait pourtant de nature à mieux accompagner les parcours fragiles. Un tutorat assuré par un étudiant de master est offert aux étudiants, il est toutefois, dans les termes mêmes du dossier, « difficile à mettre en place et peu efficace ». De manière générale, les possibilités d'aide à la réussite proposées aux étudiants (contacts mail, « passage » par le bureau des lettres) paraissent minimales. On regrette que les contacts avec le bureau d'information et d'orientation de l'université soient peu développés.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement se fait massivement en présentiel. La place du numérique est restreinte. Les pédagogies dans ce domaine sont peu développées par l'équipe pédagogique. Le dossier note toutefois que de nombreux enseignants du département s'intéressent aux pédagogies innovantes (formation dans le cadre du diplôme universitaire <i>Pédagogies innovantes</i> et utilisation assez élaborée de la plateforme JALON).</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants est clairement décrite, elle est classique. Elle est facilitée par les effectifs réduits permettant ainsi un suivi quasi-personnalisé. On s'étonne d'autant plus que l'informatisation de l'inscription pédagogique soit seulement « en cours » en 2016.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Ce suivi est inexistant. Les étudiants ne sont pas évalués en termes de compétences, la formation n'étant pas déclinée en ce sens. Les orientations pédagogiques se situent uniquement au niveau des connaissances. Cet écueil est à mettre en relation avec l'absence de réflexion autour des questions de professionnalisation.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est défaillant. Selon le dossier, le taux de réponse aux enquêtes mises en place par l'observatoire de la vie étudiante est très faible et ces enquêtes sont inopérantes. Aussi seul est connu le devenir des diplômés qui poursuivent en master <i>Lettres</i> ou master MEEF au sein de l'UNS du fait de la similarité des équipes pédagogiques.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Un conseil de perfectionnement vient tout récemment d'être mis en place. Sa composition n'est toutefois pas clairement précisée. Il est encore trop tôt pour apprécier son efficacité. Par ailleurs, son articulation avec le conseil de département n'est pas lisible. L'évaluation des enseignements par les étudiants est également en cours de mise en place. Il reste à voir si ces dispositifs constituent une opportunité du fait de l'évaluation du HCERES ou s'il s'agit du démarrage d'un changement réel de « culture » (selon les termes du dossier).</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une équipe pédagogique nombreuse et très compétente.
- Un diagnostic sincère est porté dans le cadre de l'autoévaluation, l'équipe de la formation a identifié la direction qu'il conviendrait de suivre.
- Certaines évolutions ont été récemment engagées concernant le pilotage de la formation et l'ouverture vers les autres départements de l'université.

### Points faibles :

- La professionnalisation est exclusivement tournée vers les métiers de l'enseignement.
- Les évolutions sont trop lentes et trop timides.
- Le suivi des diplômés est insuffisant.
- Il manque des intervenants professionnels.

### Avis global et recommandations :

Le risque existe que cette formation, comme d'autres de même nature en France, ne devienne une pure et simple propédeutique au master MEEF. Le seul moyen de l'éviter est de diversifier les débouchés hors du secteur de l'enseignement. Le pilotage de la formation doit manifester plus nettement sa détermination à y parvenir et poursuivre de manière volontariste les travaux sur le devenir des diplômés et l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il est par ailleurs nécessaire d'engager une réflexion sur l'acquisition des compétences professionnelles et d'introduire dans l'équipe pédagogique des intervenants professionnels issus de secteurs susceptibles d'accueillir des diplômés (par exemple dans le champ de l'édition).

L'UNS de son côté doit donner au département les moyens incontournables pour accentuer la dimension professionnalisante de la formation. Il est très regrettable que la préparation aux concours administratifs et le parcours *Lettres - sciences de gestion* aient dû être abandonnés pour des raisons de manque de locaux et d'organisation d'emploi du temps.

# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

***LICENCE, MENTION LETTRES***

**Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180015077-019502-RT**

En préalable aux remarques consignées point par point, la rédactrice du dossier d'auto-évaluation se satisfait globalement du rapport proposé par le HCERES, qu'elle estime respectueux du travail d'autoévaluation qui a été effectué. Elle se permet cependant les remarques suivantes.

Nice, le 20 avril 2017

1. Sur la partie Objectifs

Nous confirmons que les débouchés sont essentiellement ceux de l'enseignement bien que des étudiants, en nombre non négligeable, peuvent se diriger vers d'autres professions, ce qui a été mentionné dans le bilan fourni à l'HCERES.

« L'insuffisance », citée dans le rapport, faisait plutôt référence à ce qui semble être une « insuffisante » reconnaissance, dans les milieux professionnels, des atouts d'une formation en lettres. Ce constat mène d'ailleurs l'équipe pédagogique à s'impliquer dans un travail sur la valorisation sur ces atouts.

Bien que la licence de Lettres ne soit pas une licence professionnelle, nous sommes conscients de la nécessaire préprofessionnalisation des étudiants de licence générale. Dans le contrat 2018, l'UNS proposera des UE d'ouverture au monde socio-économique dans le cadre des compétences transversales. Nous retenons, en ce qui nous concernerait plus spécifiquement, la suggestion d'UE préprofessionnalisantes adaptées au secteur des Lettres en L3, préparer la poursuite d'étude ou donner des atouts supplémentaires à ceux parmi nos étudiants qui ne poursuivraient pas en master.



## 2. Sur le positionnement dans l'environnement

L'absence de « partenariat institutionnel avec les associations et avec le milieu culturel pourtant riche en région PACA » (nous soulignons) est soulevé dans le rapport. Or, les nombreux enseignants des Départements de Lettres Modernes et de Lettres Classiques (auxquels il faudrait d'ailleurs ajouter les enseignants du Département d'Histoire pour le parcours Lettres-Histoire, notamment ceux qui travaillent sur l'archéologie et l'histoire de la région) entretiennent des relations avec ce milieu culturel et ces associations. Même si la formalisation de ces partenariats ne peut pas être assurée à ce jour, nous serons attentifs à apporter des éléments factuels démontrant ce que ces relations, même interpersonnelles, apportent vraiment aux étudiants.

## 3. Sur l'équipe pédagogique

L'intervention de professionnels d'autres milieux que celui de l'enseignement dans une UE de découverte des métiers est effectivement à envisager en complément de l'ouverture apporté par les UE de compétences transversales.

## 4. Sur les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle (et sur le suivi des diplômés)

Nous confirmons en effet que L'OVE n'obtient que peu de retours dans notre cas lors de ses enquêtes. L'implication des collègues en place serait probablement un atout car, dans de nombreux cas, ils connaissent directement le devenir des étudiants de leur licence.

## 5. Place de la professionnalisation

Nous ne pouvons en effet que regretter que les projets de diversification de la formation ou de poursuites d'étude aient souvent été mises en difficulté pour des raisons indépendantes de la volonté des équipes. Des projets similaires pourraient être proposés dans le futur contrat, s'ils entrent dans le cadre des cadrages de l'établissement et trouvent les collaborations internes et externes nécessaires à leur mise en œuvre.

## 6. Place des stages

La culture du stage est effectivement quasi inexistante au niveau Licence (stage possible par le biais de certaines UEL proposées à tous les étudiants de l'université ou en didactique), alors qu'elle est présente dans la spécialité professionnelle du Master Lettres (stages dans les milieux de la documentation et des bibliothèques). Nous réfléchissons actuellement à leur

intégration dans la formation de Licence tenant compte de nos capacités d'encadrement et du potentiel local d'accueil en stage pour absorber tous les étudiants et leur proposer des expériences valorisables. Après une phase de familiarisation des collègues du département avec de nouvelles pratiques encadrement de stagiaires dans les formations MEEF), nous estimons pouvoir assurer le suivi de stagiaires dans des domaines plus variés.

#### 7. A propos du recrutement, des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite

La rédactrice du bilan reconnaît ici une formulation peu précise et maladroite, qui a pu à juste titre étonner le rapporteur HCERES. Ce qui était considéré comme « non pertinent » n'était ni la question des effectifs, ni la question des passerelles, ni la question des dispositifs d'aide à la réussite, mais les caractéristiques du « recrutement » puisque aucune sélection n'est pratiquée à l'entrée en L. Nous reconnaissons que les dispositifs d'aide à la réussite, notamment en L1, année cruciale pour l'adaptation au mode de travail universitaire pourraient améliorés et travailleront, comme suggéré, avec le BIO, présent sur le campus.

#### 8. Sur le suivi de l'acquisition des compétences

La formation en Lettres impose l'acquisition d'un certain nombre de compétences (les principales étant d'ailleurs listées dans la partie « objectif » du bilan, p. 2 ou encore p. 12). Il est vrai que nous n'avons pas développé des grilles de compétence acquises mais, on ne peut obtenir les UE de la maquette sans la maîtrise de ces compétences. L'obtention de la Licence complète coïncidera avec l'obtention de la fiche RNCP, qui liste par ailleurs un certain nombre de compétences. Une formalisation est nécessaire dans ce domaine, faisant la correspondance entre les UE et les compétences.

#### 9. Sur le Conseil de perfectionnement

Nous reportons ici la composition du Conseil de perfectionnement, qui n'a pas paru claire au rapporteur. Dans le bilan, sous la partie professionnalisation de la formation, p. 12, il est écrit : « A l'heure actuelle, les membres extérieurs – titulaires et suppléants - sont enseignants du 1<sup>er</sup> degré (2), du second degré (2) mais aussi cadres administratifs au Tribunal administratif de Nice (1) ou au Conseil Général (1). » Plus loin, sous la partie Conseil de perfectionnement, p. 23, il est écrit successivement : « [Le] conseil de perfectionnement composé du conseil pédagogique et de membres extérieurs (3 titulaires, 3 suppléants) » puis « Le conseil pédagogique (...) est composé de 6 enseignants de la formation et d'un représentant étudiant, actuellement en L3, ayant suivi toute la formation de Licence ».

J'ajoute que les enseignants membres du conseil pédagogique ont été élus en Conseil de Département. Le Conseil de perfectionnement de la Licence de Lettres est donc composé de six enseignants des Départements de Lettres Modernes et de Lettres Classiques (élus), d'un étudiant de L3, de six membres extérieurs (trois titulaires, trois remplaçants), actuellement enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré ou cadres administratifs. La composition de ce conseil a été

fixée par l'Université, et rappelée dans une lettre de cadrage en mars 2015.

L'articulation entre les différents conseils correspond à ce qui est prévu par le courrier de cadrage. Le Conseil de la pédagogie peut se réunir plus régulièrement que le Conseil de perfectionnement, en amont, pour préparer un dossier. Le Conseil de perfectionnement doit examiner et valider le travail du conseil de la pédagogie, croisé éventuellement avec un travail préparatoire des membres extérieurs. Le tout est ensuite discuté en Conseil de Département.

L'évaluation des enseignements sera mise en place systématiquement dès 2018 grâce à la création d'une maison de l'évaluation centralisée et externe.

#### 10. Sur la conclusion

La rédactrice du bilan remercie le rapporteur HCERES en ce qui concerne les points forts qu'il a bien voulu relever. En ce qui concerne les points faibles, nous notons que les évolutions pourraient être « moins lentes et moins timides » mais souhaitons signaler la forte implication de l'équipe pédagogique dans une profonde mutation de ses pratiques pédagogiques dans un paysage universitaire en recomposition rapide.

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophra Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique



**Sophie RAISIN**